

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2011.

Présents : MM. BENOIT BERMOND BERNARD COLARD LOPEZ LORET SALA
Mmes BORNAND DUPRE GIVERNET

Excusés : MM. PERROT SANSEIGNE

Absentes : Mmes JACQUEMAIN PONS

Procurations : M. PERROT à M. SALA M. SANSEIGNE à M. BERNARD

Secrétaire : M. BENOIT

Convocations : 9/4/2011

1. MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

CCAS : Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le Compte Administratif 2010 ainsi que le Budget Primitif 2011 seront votés par le Conseil d'Administration du CCAS.

2. COMPTE DE GESTION 2010 : COMMUNE, ASSAINISSEMENT

M le Maire présente les comptes de gestion 2010

× du budget communal (excédent de clôture) : 328 942,03 €

× du service assainissement (déficit de clôture) : 41 297,28 €

de Mr le Trésorier de Saint-Vit qui est conformes aux écritures de l'ordonnateur.

De ce fait, après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion de l'année 2010.

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2010 : COMMUNE, ASSAINISSEMENT

M le Maire se retire et laisse la présidence à Mr Richard SALA, élu à l'unanimité des présents.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif 2010 dont les chiffres sont en concordance avec le compte de gestion 2010 transmis par Mr le Trésorier de Saint-Vit.

M le Maire réintègre la séance et reprend la présidence.

Après avoir voté, le Conseil Municipal statue sur les résultats d'investissement et de fonctionnement et les affecte, à l'unanimité, comme suit :

a. COMMUNE 2010

A. Déficit d'investissement	- 98 174,79 €
Dépenses engagées non mandatées	- 210 690,00 €
Recettes certaines non encaissées	+ 168 750,00 €
Besoin de financement de la section	- 140 114,79 €
B. Excédent de fonctionnement	+ 229 759,91€

L'excédent de fonctionnement est affecté pour 140.114,79 € au besoin de financement de la section d'investissement et porté au compte 1068 du BP 2011. Le solde de 89.645,12 € étant reporté au compte 002 Recettes du BP 2011.

b. SERVICE ASSAINISSEMENT 2010

A. Excédent d'investissement	+ 47 859,28 €
Dépenses engagées non mandatées	0,00 €
Recettes certaines non encaissées	0,00 €

L'excédent d'investissement de 47 859,28 € est reporté intégralement au compte 001 Recettes du B.P. 2011.

B. Excédent de fonctionnement	+ 30 370,33 €
-------------------------------	---------------

L'excédent de fonctionnement de 30 370,33 € est reporté intégralement au compte 002 Recettes du B.P. 2011.

4. TAUX D'IMPOSITION 2011

Mr le Maire rappelle que les taux d'imposition 2010 étaient fixés comme suit :

Taxe d'habitation	8,50 %
Taxe foncière (bâti)	17,66 %
Taxe foncière (non bâti)	25,30 %

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de déterminer le montant des taux d'imposition pour 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les taux d'imposition comme suit :

Taxe d'habitation	8,67 %
Taxe foncière (bâti)	18,01 %
Taxe foncière (non bâti)	25,86 %

5. TAXE D'ASSAINISSEMENT

Mr le Maire rappelle que la taxe d'assainissement, pour 2010, était fixée à 0,77 €/m³ + 0,13 €/m³ pour la modernisation des réseaux de collecte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer la taxe d'assainissement, pour 2011, à :

0,85 €/m³ + 0,13 €/m³ pour la modernisation des réseaux de collecte de l'Agence de l'Eau.

6. SUBVENTIONS COMMUNALES 2011

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de déterminer le montant des subventions communales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions communales comme suit :

Amicale des Aînés	300,00 €
Club des Loisirs	2 000,00 €
Coopérative scolaire (école maternelle)	1 900,00 €
Coopérative scolaire (école élémentaire)	2 800,00 €
Fanfare de Quingey	150,00 €
Prévention routière	50,00 €
Tennis Club	500,00 €
UNC / AFN	50,00 €

US GRANDMONT
Vélo Passion

1 200,00 €
150,00 €

7. BUDGET PRIMITIF 2011 : COMMUNE, ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire invite Monsieur BENOIT à présenter le Budget Primitif 2011 pour la commune et le service assainissement.

a. COMMUNE

Fonctionnement

Dépenses	
Chapitre 011 – Charges à caractère général	261 750,00 €
Chapitre 012 – Charges de personnel	294 800,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	62 900,00 €
Chapitre 66 – Charges financières	51 300,00 €
Chapitre 67 – Produits exceptionnels	2 200,00 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	291 693,79 €
Total dépenses	964 643,79 €
Recettes	
Chapitre 002 – Excédent antérieur reporté	89 645,12 €
Chapitre 70 – Produits des services	121 631,00 €
Chapitre 73 – Impôts et taxes	530 775,67 €
Chapitre 74 – Dotations et participations	201 492,00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	16 100,00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	5 000,00 €
Total recettes	964 643,79 €

Investissement

Dépenses	
Non affecté	154 810,00 €
Opération 24 – Restructuration bâtiments scolaires	14 000,00 €
Opération 27 – Restructuration Place de la Bascule	640 790,00 €
Opération 31 – Cimetière	20 000,00 €
Opération 37 - Travaux de voirie	190 400,00 €
Opération 40 – Renforcement réseau électrique	25 000,00 €
Opération 41 – Eclairage tennis extérieur	25 000,00 €
Total dépenses	1 070 000,00 €
Recettes	
Non affecté	737 250,00 €
Opération 27 – Restructuration Place de la Bascule	162 500,00 €
Opération 31 – Cimetière	11 000,00 €
Opération 37 - Travaux de voirie	150 000,00 €
Opération 39 – Aire de jeux	3 000,00 €
Opération 40 – Renforcement réseau électrique	6 250,00 €
Total recettes	1 070 000,00 €

b. ASSAINISSEMENT FONCTIONNEMENT

Fonctionnement

Dépenses	
Chapitre 023 – Virement de la section d'investissement	47 907,00 €
Chapitre 011 – Charges à caractère général	40 050,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre section	13 113,00 €
Chapitre 66 – Charges financières	300,33 €
Chapitre 67 – Produits exceptionnels	1 000,00 €
Total dépenses	102 370,33 €
Recettes	
Chapitre 002 – Excédent antérieur reporté	30 370,33 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre entre section	905,00 €
Chapitre 70 – Produits des services	71 095,00 €
Total recettes	102 370,33 €

Investissement

Dépenses	
Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre section	905,00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	3 499,28 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	177 150,00 €
Total dépenses	181 554,28 €
Recettes	
Chapitre 001 – Solde d'exécution d'investissement reporté	47 859,28 €
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	47 907,00 €
Chapitre 040 – Opération d'ordre entre section	13 113,00 €
Chapitre 13 – Subvention d'investissement	40 000,00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	32 675,00 €
Total recettes	181.554,28 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le Budget Primitif 2011 pour la commune et le service assainissement.

8. AMENAGEMENT PLACE DE LA BASCULE

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Descriptif sommaire de l'opération :

La Commune de Grandfontaine souhaite aménager la Place de la Bascule, son objectif principal étant de disposer d'une solution globale et cohérente en terme de redynamisation du cœur du village, en harmonie avec le site et le reste des autres quartiers de la Commune.

Les objectifs fixés par la Commune dans le cadre de ce projet d'aménagement sont notamment les suivants :

- favoriser le lien social, les lieux de rencontres

- promouvoir par l'aménagement un cadre de vie favorisant un développement maîtrisé de certaines activités commerciales et de services
- conforter l'identité du centre du village
- réaliser une intégration paysagère des aménagements dans un contexte local

Il est prévu d'organiser deux phases de travaux pour la réalisation du projet :

- Phase 1 : enfouissement des réseaux aériens pris en charge par le SYDED (EDF, éclairage public et Telecom)
- Phase n° 2 : aménagement de la place

Montant de l'opération :

Le montant total de l'opération HT est estimé, phase avant-projet, à 429.356 € HT (dont 385.266 € HT pour les travaux et 44.090 € HT pour les études).

Cette opération peut bénéficier de subventions auprès de l'Etat, du Conseil Général, de la Caisse d'Allocations Familiales de Besançon, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, du SYDED. Une demande complémentaire est à formuler auprès de Mme la Députée Françoise BRANGET. Le solde des dépenses générées sera financé par le budget propre de la Commune.

Calendrier prévisionnel de l'opération :

Les travaux sont envisagés sur l'automne 2011 et le printemps 2012. La durée prévisionnelle des travaux est estimée à six mois.

Sur proposition de Mr le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver l'avant-projet relatif à l'opération d'aménagement de la Place de la Bascule pour un coût global, études et travaux, de 429.356 € HT
- d'adopter le plan de financement ci-annexé et d'autoriser Mr le Maire à solliciter les subventions telles que prévues au plan de financement
- s'engage à inscrire les crédits nécessaires à la réalisation de ce projet (études et travaux) pour les exercices à venir

9. AVENANT TRAVAUX DE VOIRIE

Mr le Maire présente au Conseil Municipal un avenant au marché de travaux Chemin de Velesmes – Chemin des Graviers établi par l'entreprise Roger MARTIN.

Le montant s'élève à 11.258 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité le devis de l'entreprise Roger MARTIN et autorise Mr le Maire à signer l'avenant correspondant.

10. CONTENEUR TEXTILE

Mr le Maire présente au Conseil Municipal une proposition du Collectif Textile Franc-Comtois (CTFC), qui réunit trois associations (Le Relais Est Sarl, T.R.I, Emmaüs), pour l'implantation d'un conteneur sur le parking du plateau sportif.

Ce conteneur est destiné à la collecte par apport volontaire de vêtements, chaussures et accessoires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

11. REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – GRDF

L'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz donne lieu au paiement d'une redevance (RODP) dont le montant, pour 2011, s'élève à **527 €**.

La formule pour déterminer le terme RODP est la suivante :

$$\text{RODP} = (0,035 \text{ €} \times L + 100 \text{ €}) \times 1,061876 \times 1,018$$

L : longueur de canalisations (11 085 m)

1,0619 : cumul des taux d'actualisation depuis 2007

1,0180 : taux d'actualisation pour 2011 Ing/Ing0 (Ing = 795,6 et Ing 0 = 781,5)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le montant de la RODP 2011.

12. REDEVANCE DE FONCTIONNEMENT R1 - GRDF

La redevance annuelle de concession R1 a pour objet de faire financer les dépenses annuelles de structure, supportées par l'autorité concédante pour l'accomplissement de sa mission au titre du service public de la distribution du gaz.

Pour 2011, le montant de la redevance R1 est de **1.091 €**.

La formule pour déterminer le terme R1 est la suivante :

$$\text{R1} = (1000 + 1,5P + 0,1L) \times (0,02 D + 0,5) \times (0,15 + 0,85 \frac{\text{Ing}}{\text{Ing0}}) / 6,55957$$

P : population INSEE (1.464 habitants)

L : longueur des canalisations (14 333 m)

D : durée en années (30 ans)

Ing : 797,60 et Ing0 : 539,90

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le montant de la redevance R1.

13. PEINTURE SALLE DE CLASSE

Mr le Maire présente au Conseil Municipal un devis établi par l'EURL Patrice LORET à GRANDFONTAINE pour la peinture d'une salle de classe.

Le montant du devis s'élève à 2.782,84 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis de l'EURL Patrice LORET et autorise Mr le Maire à signer le document correspondant.

14. INFORMATIONS DANS LE CADRE DE LA DELEGATION

a. Adhésion CAUE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'un courrier a été adressé en Mairie pour renouveler l'adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement).

Le montant de la cotisation pour l'année 2011 s'élève à 183 €.

Le bulletin d'adhésion a été signé le 8 Mars 2011.

b. Avenant relais familles-assistantes maternelles

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant n° 7 établi par Familles Rurales a été signé le 30 Mars 2011.

Il concerne la subvention de fonctionnement annuelle pour le fonctionnement du relais du Canton de Boussières pour l'exercice du 1/1/2011 au 31/12/2011 :

Prestation Enfance versée par Avanne Aveney	16.636,99 €
Participation des communes 2010	13.754,03 €
Remise exceptionnelle	- 1.118,84 €
Total	29.272,18 €

La participation de la Commune de Grandfontaine s'élève à 928 €.

c. 3/ Avenant n° 10 micro-crèche et multi-accueil

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'un avenant n° 10 établi par Familles Rurales a été signé le 30 Mars 2011.

Il concerne la subvention de fonctionnement relative au fonctionnement de la micro-crèche « La Souris Verte » et du site multi-accueil « La Source aux Oiseaux » pour l'exercice du 7/9/2011 au 31/12/2011.

Subvention	121.555,35 €
Remise exceptionnelle excédent 2010	- 4.150,24 €
Total	117.405,11 €

La participation de la Commune de Grandfontaine s'élève à 48.846,12 €.

15. QUESTIONS DIVERSES

* Bois

Le montant de la vente de bois qui a eu lieu le 11/04/2011 à Pouilley les Vignes s'élève à 23.804 €.

* Conseil d'Ecole Maternelle

67 élèves attendus à la rentrée 2011. Les enseignantes souhaiteraient que l'ATSEM soit remplacée lors des absences et l'acquisition de bureaux neufs. Les dossiers d'aide par le CCAS pour le séjour à Pierrefontaine les Varans sont à déposer en Mairie.

* Cérémonie du 8 Mai

8 H 50 : dépôt de gerbe à la stèle de Montferrand le Château

9 H 05 : rassemblement sur le parking de Grandfontaine

9 H 15 : départ pour la cérémonie au Monument aux Morts de Grandfontaine

10 H : messe en l'église d'Avanne

Vin d'honneur à l'issue de la cérémonie offert par la Commune de Montferrand le Château.

* Concert baroque

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'un concert baroque aura lieu le Dimanche 8 Mai 2011 à 17 H 30.

* Contrôle radon

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le dépistage radon réalisé par Alkane Expertises dans les établissements scolaires donne toute satisfaction.

Séance levée à 21 H 50.

Le Secrétaire,
C. BENOIT

Le Maire,
F. LOPEZ